

LES BAUX SPÉCIFIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

📍 Référence : LS29

€ Tarif intra : nous contacter

🕒 Durée préconisée : 2 jours



INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Chargés de gestion locative, juristes, responsables patrimoine, gestionnaires de site ou de proximité, toute personne en charge des baux au sein d'un bailleur social



Prérequis :

Maîtriser les bases de la gestion locative

Objectifs :

- ✓ Identifier les différents types de baux spécifiques dans le secteur du logement social
- ✓ Comprendre le cadre juridique et réglementaire applicable
- ✓ Appréhender les droits et obligations des bailleurs et des locataires
- ✓ Maîtriser la gestion et le suivi des situations particulières

Programme :

1. Rappel du cadre général du logement social

- Loi ALUR, loi ELAN, Code de la construction et de l'habitation
- Typologie des publics visés
- Conditions de mise en œuvre

2. Panorama des principaux baux spécifiques dans le logement social

- Bail glissant
- Bail mobilité
- Bail réel solidaire (BRS)
- Bail à usage temporaire
- Bail intermédié (IML, agences immobilières sociales)
- Sous-location encadrée

3. Analyse juridique approfondie

- Rédaction et clauses essentielles
- Régime juridique propre à chaque type de bail
- Articulation avec le droit commun des baux d'habitation
- Durée, renouvellement, résiliation
- Gestion des impayés et contentieux

4. Gestion opérationnelle et bonnes pratiques

- Gestion des parcours résidentiels (accompagnement social, relogement)
- Relations avec les partenaires : associations, CCAS, collectivités
- Suivi administratif et obligations de reporting
- Exemples de procédures internes et modèles de document

5. Études de cas pratiques

- Montage d'un bail glissant avec un partenaire associatif
- Mise en œuvre d'un bail mobilité pour des jeunes en insertion
- Gestion d'une sous-location encadrée